

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET no : 013/05/TFM/ 2024

### PRÉSENTATION GLOBALE DE TENKE FUNGURUME MINING SA

La société Tenke Fungurume Mining S.A. « TFM » est, depuis la cession qui lui a été faite par la Gécamines en 1996 avec l'autorisation de la République Démocratique du Congo, une Société minière de droit congolais , couverte par les Permis d'Exploitation n°123, n°9707 et n°9708 (la "Concession Minière n° 198") et de la Concession Minière n°199 dite Fungurume, couverte par les Permis d'Exploitation n°159, n°4728 et n°4729 (la "Concession Minière n° 199"), pour une superficie approximative de 1.600 km2 ("le Périmètre Minier") localisée dans le territoire de Lubudi, ville de Kolwezi, Province de Lualaba.

En sa qualité de société minière, Tenke Fungurume Mining SA est l'une de plus grande société productrice du cuivre et du cobalt tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Tenke Fungurume Mining SA respectueuse des lois et règlements de la République Démocratique du Congo, se trouve être comptée parmi les meilleures sociétés contribuables et opère également dans le strict respect des normes environnementales, de RSE et de droits de l'homme.

Tenke Fungurume Mining SA, un investissement pour un avenir garanti tant pour les communautés vivant à proximité de ses activités minières que pour la République Démocratique du Congo.

### OBJET DU PROJET : CONSTRUCTION D'UNE SALLE POUR UNE BIBLIOTHEQUE A NGUBA

#### ALLOTISSEMENT – ZONE D'INTERVENTION

Les Travaux seront effectués dans le périmètre minier de la société Tenke Fungurume Mining SA. (Ci-après dénommé « *TFM SA* »), dans le village Nguba, chefferie des Bayeke, Province du Lualaba.

Le projet vise à offrir une salle répondant aux standards du Ministère des Infrastructures de la RDC, laquelle salle servira de bibliothèque, rattachée à une école.

#### N.B :

1. Veuillez manifester votre intérêt en confirmant votre participation, en spécifiant le titre du projet et en envoyant le profil de votre entreprise à l'adresse : [DG-FGM-Cahier\\_Des\\_Charges@tfm.cmoc.com](mailto:DG-FGM-Cahier_Des_Charges@tfm.cmoc.com), au plus tard le 29 Juin 2024 à 12h00 ;
2. Seules les entreprises ayant confirmé leur participation dans le délai et qui démontreront une expérience avérée dans le domaine se verront être contactées par l'équipe du département de Contrat de Tenke Fungurume Mining SA pour les autres formalités ;

3. Le Dossier d'Appel d'Offres sera envoyé aux candidats retenus, au plus tard le 10 Juillet 2024 à 16h00. En cas de changement de date et d'autres modalités, les informations seront communiquées par l'équipe du département de Contrat de Tenke Fungurume Mining SA ;
4. Toutes les autres informations en rapport avec la visite du site des travaux, le dépôt des soumissions, et autres, seront communiquées dans **les Dossiers d'Appel d'Offres** qui seront remis aux candidats sélectionnés.
5. Chaque Entreprise ne peut manifester son intérêt qu'à deux (2) projets au maximum.